

*« Amap'O potes » de Baugé - CONTRAT D'ENGAGEMENT pour le PAIN Saison
du 7 novembre 2018 au 31 octobre 2019 (42 semaines (1 an) de livraison)*

Entre Le producteur Marie CHARTIER le Fournil de la Colline 49 FOUGERÉ 02 41 90 16 68 /
jackyetmarie@outlook.fr

E t l ' adhérent(e) Nom et Prénom : Ville : Tel. :
..... email :

CONTACT référent PAIN : FOESSEL Anne-Laure, 06 09 76 46 48, alaure7@hotmail.com

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis ci-dessous

Engagements de l'adhérent(e) : ☼ Pré-financer la production ; ☼ Gérer ses retards et absences aux distributions :
toute absence doit être signalé avant 19h le lundi précédent la distribution. Si l'absence n'est pas signalée et le pain
non récupéré, le pain sera donné à quelqu'un d'autre. ☼ Participer aux réunions de bilan de fin de saison (1 par an).

Engagements du producteur partenaire : ☼ Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais. ☼ Apporter la
quantité de pains nécessaire au début de la distribution chaque mercredi; ☼ Être présent aux distributions, donner
régulièrement des nouvelles sur l'avancée de son activité.

☼ Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

Engagements communs :

☼ Les partenaires s'engagent à partager les risques liés à l'activité et aux aléas de la vie (accident, maladie, panne
d'électricité, incendie,...), et à faire part au collectif des soucis rencontrés

☼ Remplir le tableau des commandes au verso de la feuille.

☼ **POUR LE PAIEMENT : : Il est préférable de faire 1 chèque par mois (soit 12 chèques) ; mais vous avez la
possibilité de faire 1 chèque tous les 2 mois (soit 6 chèques). Pour des raisons de gestion des contrats, ou de
changement de situation de vous même ou du producteur, nous ne pouvons plus accepter un nombre inférieur
de chèques. L'engagement financier se fait sur un an (avec 1 mois d'essai pour les nouveaux contrats)**

**Attention, pas de distribution les 26/12/18, 02/01/19, 20/02/19, 01/05/19, 08/05/19, 24/07/19, 31/07/19, 07/08/19,
14/08/19 et 21/08/19.**

☼ **Les distributions ont lieu les Mercredis de 17h45 à 19h aux anciens locaux techniques (à côté des restos du
cœur), Chemin de Rancan, à Baugé.**

Ce contrat sera conservé par le référent, par l'amapien et par le producteur concerné. Fait à

....., le Noms et signatures de l'adhérent(e) et du
producteur

Le PRODUCTEUR l'AMAPOPOTE

En cas d'absence merci d'appeler Marie avant le lundi soir 19h au 02 41 90 16 68 et pour tout retard, prévenir Marie à la distribution au 07 82 83 10 65 Si l'absence n'est pas signalée et le pain non récupéré, le pain sera donné à quelqu'un d'autre. PAIN Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Poids/pain prix/pain Qté/sem Qté/sem Qté/sem Qté/sem Qté/sem Qté/sem Qté/sem Qté/sem Qté/sem Qté/sem

Qté/sem Qté/sem

500g 2,70 € 1000g 4,90 € Blanc 600g 3,10 €

[illegible][illegible]

Totaux brioche/mois - € - € - € - € - € - € - € - € - € - € - € Totaux par mois : Pains + brioches - €
- € - € - € - € - € - € - € - € - € - € - €

Totaux tous les 2 mois : Pains + brioches - € - € - € - € - € - € Totaux tous les 3 mois : Pains + brioches - € - € - € - €